



Dossier de presse

Delémont marée basse Étape Morépont Amont

Une nouvelle étape pour protéger
la ville contre les crues
et redynamiser un cours d'eau

EMBARGO : La publication des informations contenues dans ce document n'est autorisée qu'à partir du vendredi 12 février 2016 à 10 h

Delémont, le 12 février 2016

Sommaire

MORÉPONT AMONT, NOUVELLE ÉTAPE D’UN PROJET D’ENVERGURE	3
LES PERSPECTIVES OUVERTES PAR MORÉPONT AMONT	4
UNE SORNE PLUS SÛRE	
DELÉMONT PLUS DENSE, EN QUALITÉ	
UNE RIVIÈRE PLUS NATURELLE	
LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT	6
UN CORDON BOISÉ À COUPER	
REMODELER LA RIVE DROITE	
UN PAYSAGE VIVIFIÉ	
UN PARC URBAIN VIVANT	
CALENDRIER DES TRAVAUX	
LES AUTRES ÉTAPES DE DELÉMONT MARÉE BASSE	7
MESURES URGENTES — 2008	
EN DOZIÈRE - SEPTEMBRE 2011-MAI 2013	
CENTRE AVAL — À VENIR	
PLAN D’ALARME — AUTOMNE 2013 À AUJOURD’HUI	
ANNEXE 1 – CHRONOLOGIE	8
ANNEXE 2 – PARTICIPER AU PROJET DELÉMONT MARÉE BASSE	9

RÉSUMÉ

Delémont Marée Basse

Morépont Amont, nouvelle étape d'un projet d'envergure

Delémont Marée Basse entame ces prochaines semaines une nouvelle étape, à la croisée des deux dynamiques du développement urbain de la capitale :

- une dynamique **paysagère** sur la Sorne, axe principal du concept « Nature en ville » ;
- une dynamique **urbaine** qui densifie la ville avec qualité dans la plaine de Morépont, d'où l'on verra sortir de terre 300 logements prévus de l'éco-quartier EUROPAN 9, dans un avenir proche.

La berge droite de la Sorne, de la rue de l'Avenir à la passerelle de Morépont, sera ainsi redessinée pour permettre à la Sorne de suivre un cours plus naturel et les terrains au sud et à l'ouest seront remblayés pour protéger le quartier d'une éventuelle montée des eaux.

Couplés à l'ensemble des mesures de protection des crues de Delémont Marée Basse, ces travaux protégeront la ville de montées des eaux plus importantes que celle de 2007.

Le coût des travaux de l'étape Morépont Amont est estimé à 2,5 millions de francs, montant prévu dans le crédit-cadre de 15 millions de francs, approuvés massivement en 2009 par les citoyens de la ville.

Le projet Delémont Marée Basse fait l'objet d'une large concertation depuis son démarrage.

Les travaux de cette nouvelle étape commenceront à la fin du mois de février pour se terminer en octobre 2017.

Les perspectives ouvertes par Morépont Amont

Une Somme plus sûre

Entre mi-2005 et mi-2007, la commune de Delémont a fait établir, en collaboration avec le canton, une carte des dangers naturels de son territoire pour répondre aux exigences fédérales en matière de prévention de dangers naturels.

Sur cette carte, les zones de danger lié aux crues de la Somme ont été classées par degré. Les zones de danger élevé sont peu nombreuses, alors que la grande partie des habitations le long de la rivière est placée en danger moyen.

Depuis plus de 100 ans, beaucoup d'espace a été pris sur la rivière pour donner de la place au bâti et, en plusieurs endroits, le lit et les berges ont été complètement canalisés.

Lors des crues d'août 2007, les dommages en ville de Delémont ont dépassé les 10 millions de francs. Selon les estimations, une crue extrême pourrait causer des dommages évalués de 80 à 100 millions de francs environ.

Cette analyse complète des dangers a permis de définir les mesures à prendre pour ramener les risques à un niveau acceptable pour les biens et les personnes lors d'inondations, tout en améliorant la santé de la rivière.

Au terme de la réalisation de toutes les mesures de Delémont Marée Basse, les crues les plus rares, même plus graves que celle de 2007, ne généreraient plus de dommages notables.

Delémont Marée Basse ne se résume toutefois pas à la protection contre les crues. Le projet intègre et prend en compte les contraintes et les objectifs propres à l'urbanisme, à l'environnement, à la mobilité douce dans l'aménagement de la rivière et de la ville.

Le secteur de Morépont Amont est un des rares tronçons de la Somme qui peut être remodelé tant pour améliorer ses capacités que pour lui redonner un aspect plus naturel.

Delémont plus dense, en qualité

Cette nouvelle étape de Delémont Marée Basse prévoit le remblaiement de la plaine de Morépont, ceci afin de valoriser un secteur stratégique du développement de la ville et de jeter les bases de l'écoquartier EUROPAN 9.

À moyen et à long terme, Delémont pourra ainsi compter 300 logements de plus, formant un quartier doté d'espaces publics de qualité qui favorise la mixité et sociale et intergénérationnelle. D'ici quelques années, 900 habitants pourraient s'y être installés.

Cette stratégie de développement permet à Delémont d'urbaniser son territoire vers « l'intérieur » du périmètre de la ville, limitant le mitage des terres en périphérie et à l'extérieur.

Cette stratégie valorise aussi les espaces naturels des berges de la Sorne avec l'aménagement d'espaces verts et un parc urbain. Elle intègre aussi des itinéraires de mobilité douce en prévoyant notamment des liaisons pédestres, des itinéraires cyclables attractifs et une desserte efficace par les transports publics.

Delémont densifie ainsi son tissu urbain avec un souci constant de développer qualitativement la ville.

Une rivière plus naturelle

Au début du XXe siècle, d'importants travaux de correction ont été réalisés sur la Sorne, comme partout en Suisse. Les expériences des crues des années 1910 avaient poussé les autorités de l'époque à planifier de grands travaux pour contenir les débordements des cours d'eau traversant la capitale.

La vision de l'époque voulait que les débordements des rivières soient contenus en assurant un écoulement rapide de l'eau vers l'aval. Lors de ces travaux, il s'agissait aussi de gagner du terrain sur la rivière en murant ou en empierant les berges.

Après une centaine d'années, l'expérience a démontré que cette façon de corriger les rivières a des limites : la protection contre les crues a failli plusieurs fois au cours des 50 dernières années et, de manière générale, l'accélération de l'écoulement nuit aux écosystèmes et détruit les milieux humides.

Des mesures moins « dures » peuvent servir les mêmes objectifs en donnant à la rivière le temps de s'écouler : protéger les berges de l'érosion et les quartiers voisins des crues.

Les travaux de Delémont Marée Basse sur la rive droite — la seule qui puisse être raisonnablement remodelée — serviront à élargir de 10 m à 30 m le corridor dans lequel s'écoule la rivière.

Quelques arbres de la rive droite seront conservés. Ils se retrouveront ainsi perchés sur des îlots au milieu du « corridor » de la rivière.

Les travaux terminés, la Sorne coulera de manière plus naturelle, modifiant son lit au gré des pierres et des fins sédiments qu'elle charrie.

Il est possible que la rivière crée des « bras morts », lesquels deviendront des milieux humides, un habitat propice aux batraciens notamment, dont l'existence est sérieusement menacée en Suisse.

À terme, c'est donc une Sorne plus proche de son état naturel qui coulera dans un espace généreusement réservé de la rue de l'Avenir à Morépont.

Les travaux de terrassement

Un cordon boisé à couper

Les travaux devraient commencer à la fin du mois de février par la coupe du rideau d'arbres de la rive droite. Cette coupe dégagera le terrain pour remodeler le lit de la Sorne en l'élargissant. La coupe des arbres doit impérativement se terminer avant la fin du mois de mars, avant la période de nidification, afin de diminuer le plus possible l'impact sur l'avifaune.

Remodeler la rive droite

Le rideau d'arbres de la rive droite enlevé, le nouveau lit de la rivière sera réaménagé, en principe dès la fin du printemps (mai-juin).

De 10 à 12 mètres de large, le lit passe à 30 mètres pour laisser la Sorne couler librement. Son débit sera bien entendu insuffisant pour « remplir » le nouveau lit, mais elle pourra reprendre son cours naturel en dessinant son méandre au gré des saisons.

Toute la plaine de Morépont sera rehaussée. Les matériaux nécessaires pour ce remblai proviendront en premier lieu des travaux d'excavation permettant l'élargissement de la rivière.

Un paysage vivifié

Le remodelage du terrain et les travaux de terrassement modifieront de manière sensible la topologie du lieu. Pour « remettre à l'état de nature » les berges de la Sorne et assurer leur stabilité, une cinquantaine de peupliers, de chênes et de pins déjà grands (3 m et plus) seront plantés.

Des travaux de génie biologique prévoient la plantation de 300 boutures, la mise en place de techniques végétales de stabilisation de rive et l'utilisation des souches coupées et retournées pour créer des points durs et des caches pour les poissons. Quatre cents (400) arbustes seront plantés sur les berges. Les espèces sélectionnées sont celles que l'on retrouve généralement sous nos latitudes. Les plants proviendront de pépinières suisses, de préférence d'une pépinière de la région. Les rives serontensemencées de mélanges de graminées fleuries, typiques de ce type de milieu.

Un parc urbain vivant

Comme un trait d'union entre la Sorne et les zones bâties, un grand parc urbain sera aménagé – sous réserve de l'approbation prochaine par le Conseil de ville d'un crédit complémentaire – au nord des écoles commerciales du CEJEF.

Ses passages permettront de lier les axes de mobilité douce existants et futurs, les passerelles notamment.

Mais c'est surtout un parc qui vivra, puisqu'il intègre une grande place de jeux, une scène pouvant être couverte par une structure démontable avec mobilier urbain fonctionnel et agréable sous des espaces ombragés.

Calendrier des travaux

Selon le calendrier projeté, ce chantier devrait être terminé au mois d'octobre 2017. La maîtrise du calendrier est toutefois dictée par différents facteurs externes, de la météo notamment.

Les autres étapes de Delémont Marée Basse

Mesures urgentes

2008

Ces mesures précèdent l'élaboration du projet Delémont Marée Basse.

Des arrières-digues provisoires sont installés en divers endroits, sur le site d'En Dozière et dans la plaine de Morépont notamment, raccordés aux digues existantes. À terme, ces ouvrages ont été ou seront remplacés par des mesures définitives.

En Dozière

Septembre 2011- Mai 2013

Une réalisation exemplaire – Cette première étape de Delémont Marée Basse comprend notamment les travaux suivants : une digue en amont de la Grande Écluse a été abaissée, les berges ont été stabilisées et le lit de la rivière élargi, les abords ont été aménagés, un ruisseau remis au jour, la plage du camping, l'accès à l'eau et les itinéraires piétonniers ont été améliorés.

La Confédération et le canton ont récompensé par un taux de subvention exceptionnellement élevé les efforts importants de Delémont pour gérer intégralement les risques d'inondation et avoir réservé l'espace nécessaire aux fonctions de biodiversité de la Sorne.

Plan d'alarmes

Automne 2013 à aujourd'hui

Mesures anticipées et mesures définitives – La sécurité contre les crues de la Sorne sur toute la traversée du territoire communal est assurée de manière parfaitement robuste par deux opérations distinctes.

- Les « mesures anticipées » : le lit de la rivière reprofilé et la construction de digues et de murets augmentent le gabarit d'écoulement de la rivière pour contenir les crues les plus fréquentes.
- Les « mesures définitives » : un déversoir servira à dévier les crues plus rares sur le tracé de la voie de chemin de fer Delémont-Bâle.

Centre aval

À venir

Des travaux exigeants

Ce tronçon de la Sorne se trouve entièrement en ville, de l'Avenue de la Gare à la rue de l'Avenir. Les aménagements prévus exigent notamment un savoir-faire important dans le domaine des travaux spéciaux pour la confortation des murs et la reprise en sous-œuvre.

Annexe 1

Chronologie

Mai 2007

La carte des dangers est finalisée.

Août 2007

D'importantes inondations dans la nuit du 7 au 8 août font 10 millions de francs de dégâts. Selon la carte des dangers, une crue exceptionnelle, plus importante que celle-ci, aurait pu générer pour plus de 80 millions de francs de dommages environ.

Avril 2008

Le Conseil de ville de Delémont vote un crédit de 600 000 francs pour la mise en place de mesures urgentes, mises en place dans les mois qui suivent sur le site de Morépont (arrière-digue provisoire).

Début 2009

Un groupe de concertation sur Delémont Marée Basse est mis sur pied pour préparer la votation du crédit-cadre à l'automne.

Automne 2009

La population plébiscite Delémont Marée Basse par 83 % de oui au crédit-cadre de 15 millions.

2011

Démarrage de l'étape En Dozière.

2013-2015

L'étape En Dozière est terminée, cette première étape des travaux de Delémont Marée basse est une grande réussite.

Planification des travaux du secteur Morépont Amont et Centre aval. Concours d'ingénieurs et d'architectes « Passerelles de la Sorne et de la Birse », adoption des plans spéciaux 74 « Centre aval et Morépont amont » 75 « EUROPAN 9 – Gros Seuc ».

Les mesures anticipées du Plan d'alarme sont mises en place.

Printemps 2016

Début des travaux dans le secteur Morépont Amont

Annexe 2

Comment participer au projet Delémont Marée Basse ?

La concertation constitue l'ADN du projet Delémont Marée Basse.

- Visites de chantier du groupe de concertation accompagnant l'ensemble du processus
- Participation du groupe de concertation aux différentes phases de projet en cours

Les citoyens intéressés sont invités à participer à cette démarche.

Les personnes intéressées peuvent simplement s'annoncer au Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (032/421.92.92 ou uetp@delemont.ch).